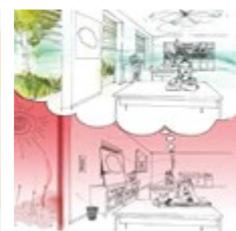


long COURRIER

Le magazine d'information du CAUE de l'île de La Réunion

2019



SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU CAUE

Historique
Missions
Le public
L'équipe
La Fédération nationale

LES CHIFFRES CLÉS

SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC

Les manifestations
Les expositions
Le Centre de documentation
Le site internet
La presse

SENSIBILISER EN MILIEU SCOLAIRE

Les actions scolaires
Les outils pédagogiques

ANIMER LE MILIEU PROFESSIONNEL

Les formations
Le centre de ressources
enviroBAT- Réunion

CONSEILLER LES PARTICULIERS

Exemples d'entretien

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS

L'assistance technique aux communes
(concertation, propositions
d'aménagements, accessibilité...)



LA LOI SUR L'ARCHITECTURE

(Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977)

«L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.»

LA CHARTE DES CAUE

Les CAUE sont des outils de **solidarité des collectivités territoriales**, des associations ouvertes à l'ensemble des acteurs de l'aménagement du cadre de vie et le lieu du débat sur l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.

Les CAUE s'engagent à fonder leurs actions sur la base de principes fondamentaux tels que : **l'indépendance** par rapport aux enjeux, notamment financiers, **la recherche d'innovation** dans les méthodes et les démarches, **la pluridisciplinarité** dans l'approche, **l'analyse et le traitement des problèmes**, **la volonté d'animer un partenariat** entre tous les acteurs de l'aménagement des territoires.

Ainsi, acteurs du développement, **ils mènent leurs actions, quelle qu'en soit la nature, dans la cohérence d'une politique de développement culturel, social et économique.**

Ils suscitent l'émergence et le développement des compétences professionnelles dans les domaines de l'architecture, l'urbanisme et l'environnement, afin d'élargir la commande publique et privée.

Ils initient, développent et animent par leurs démarches participatives le débat public sur l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.

PRÉSENTATION DU CAUE

Le CAUE de La Réunion a été créé en 1979 à l'initiative du Département. Issus de la loi sur l'architecture de 1977, les CAUE ont pour mission de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. Ce sont des organismes partenariaux qui regroupent l'État, le Département, les communes, les professionnels de l'aménagement et les associations qui œuvrent dans le domaine du cadre de vie.

■ HISTORIQUE

La Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 a institué les Conseils d'architecture d'urbanisme et de l'environnement.

Ce sont des organismes de droit privé qui assurent des **missions de service public** pour promouvoir et améliorer la qualité du cadre de vie en suscitant des démarches de qualité dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage et en faisant participer toute la population.

Ils sont **financés pour l'essentiel par une part de la Taxe d'Aménagement que leur reverse le Département** pour réaliser toutes ces missions.

■ PUBLIC

Le CAUE est un outil spécifique qui s'adresse à **l'ensemble de la population**: les habitants, les candidats à la construction, les scolaires (citoyens en devenir), les collectivités territoriales, les professionnels (maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, entreprises...), les enseignants, les étudiants, les acteurs de l'aménagement du cadre de vie : tous ceux qui recherchent une information, un conseil, un accompagnement dans les domaines de l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.

■ ÉQUIPE

L'équipe du CAUE est **pluridisciplinaire**. Elle est composée d'architectes, d'architectes-urbanistes, d'un paysagiste, d'une documentaliste, de personnel administratif et d'assistants techniques.

■ MISSIONS (ARTICLE 7 DE LA LOI)

- Développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

- Contribuer à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.

- Fournir aux candidats à la construction les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant.

- Accompagner les collectivités et administrations publiques dans leurs projets d'aménagement.

A travers la loi CAP, l'article 7 de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture spécifie que ces conseils portent également sur les projets de **rénovation de bâtiment** et ceux d'aménagement d'une parcelle pour assurer la bonne insertion dans le site environnant qu'il soit urbain ou rural.

■ FÉDÉRATION NATIONALE

Le CAUE de La Réunion fait partie d'un réseau national qui couvre l'ensemble du territoire français. Il s'agit d'un lieu d'échanges, de valorisation des expériences départementales et de mutualisation pour les CAUE.

LES CHIFFRES CLÉS

Les missions du CAUE, telles que définies par la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, concourent vers un même objectif : la réalisation pour toute la population d'un cadre de vie de qualité qui s'appuie sur un territoire et son histoire, et se projette dans l'avenir en intégrant les problématiques de notre siècle.

Développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation
du public et du milieu scolaire
Dont 3700 élèves en milieu scolaire

Portée télévisuelle : environ 320 000 téléspectateurs

6 235

Contribuer à la formation et au perfectionnement
des professionnels

892

Conseiller les particuliers à la construction
667 permanences au total dans 23 communes

2 957

Accompagner les collectivités et
les administrations publiques

1 641

■ SITES INTERNET & RÉSEAUX SOCIAUX

données mai 2020

www.caue974.com

53 145
pages vues

www.envirobat-reunion.com

8 470
pages vues

Facebook : CAUE de l'île de La Réunion

823 abonnés
Portée des publications : 25 000 vues

Facebook : Inventaire des arbres remarquables

879 abonnés
Portée des publications : 58 000 vues

Compte Instagram caue_974

393 abonnés

SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC

Chaque année le CAUE organise des manifestations, des conférences, des expositions, publie des documents d'information et met à disposition un centre de documentation et un site internet pour informer et sensibiliser le public à son cadre de vie.

■ EXPOSITION RTAA DOM

Dans un objectif de confort et d'adaptation au climat tropical, la réglementation RTAA DOM garantit aux futurs usagers du logement un minimum de confort et de performance énergétique : ventilation naturelle, capacité d'isolation, protection solaire, chauffe-eau solaire, isolation acoustique...

Autant de contraintes réglementaires à intégrer au projet que le CAUE a voulu **décortiquer et rendre accessible à tous** sous la forme d'une exposition didactique et grand public.

■ EXPOSITIONS ITINÉRANTES

Le CAUE met gratuitement à disposition des médiathèques, lieux culturels, mairies et établissements scolaires son fonds d'expositions sur les thèmes : architecture, urbanisme, paysage, patrimoine, environnement. Le CAUE a planifié 32 itinérances en 2019.

■ COMMUNICATION

www.caue974.com



En 2019, le CAUE de La Réunion a rejoint la plateforme S-PASS TERRITOIRES, plateforme participative du cadre de vie portée actuellement par 10 CAUE. La restructuration du site a pour objectif d'offrir un nouvel outil de travail, et de conseil, qui s'adapte à tous les publics, mais aussi à tous les supports numériques (tablettes, téléphones...).

Le site internet du CAUE est destiné à tous les publics : particuliers, professionnels, enseignants, étudiants. Des articles sont publiés sur les thèmes suivants : construction, rénovation, aménagement, jardin, économies d'énergie... Le site enregistre plus de 27 000 visites/an.

■ PUBLICATIONS

En 2019, deux dépliants-guides ont vu le jour : «Arbres connus et méconnus de la Plaine des Palmistes» et «Arbres connus et méconnus de Saint-André», itinéraires réalisés avec des élèves de chaque ville.

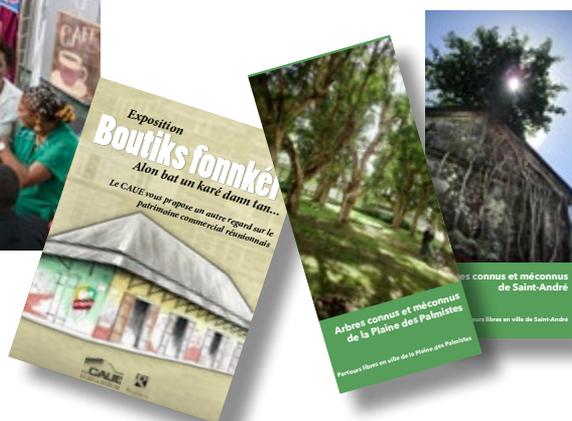
La réalisation d'une plaquette d'accompagnement de l'exposition Boutiks Fonnkèr permet désormais d'affiner nos regards sur l'exposition et sur ce patrimoine qui nous est cher.



Illustration de l'exposition RTAA DOM



Exposition boutiks fonnkèr en mairie de Saint-Denis



■ CENTRE DE DOCUMENTATION



Le centre de documentation met à disposition de tous les publics un fonds de plus de 5250 ouvrages, études, documents et revues spécialisées dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage. Il bénéficie notamment d'un fonds consacré à la qualité environnementale et un fonds sur la sensibilisation de l'architecture en milieu scolaire. Le fonds documentaire peut être consulté en ligne.

■ INVENTAIRE DES ARBRES REMARQUABLES DE LA RÉUNION

Le nombre d'arbres recensés et étudiés dans l'inventaire est en constante augmentation avec plus de 268 individus recensés en octobre 2019. Un bel exemple de succès pour un projet au fonctionnement participatif, piloté par le CAUE.



Mesure du diamètre du tronc à 1,30 m d'un beau manguier par une Observatrice à l'occasion d'un recensement.

■ MANIFESTATIONS

Plusieurs fois par an, le CAUE participe à des événements : Journées du Patrimoine, Semaine du Développement Durable, Journée Portes Ouvertes des architectes, Jour de Jardin, Journées Nationales de l'Architecture, le Salon de la Maison...

À ces occasions, il organise des visites de la case Bourbon, des « balades urbaines », des conférences, des Quizz sur le patrimoine, des trocs de plantes, des expositions...

Jour de jardin

le CAUE a participé à l'édition 2019 de cette manifestation, avec le traditionnel troc de plantes et de graines, et une belle conférence autour des oiseaux de nos jardins réalisé par Christian léger de la SEOR.



À l'occasion des Journées Européennes de l'Architecture (JEA), le CAUE a reçu une trentaine d'enfants et leur a proposé diverses activités autour du développement durable en questionnant l'architecture de demain

Le troc de plante a une nouvelle fois été un magnifique moment d'échange de savoirs et de convivialité!

SENSIBILISER LES JEUNES

En créant des outils pédagogiques, en menant des projets scolaires sur les thèmes du patrimoine du quartier, de la ville durable, de l'architecture contemporaine, du paysage, de la biodiversité en ville... l'objectif est de sensibiliser les citoyens de demain, futurs acteurs de leur cadre de vie.

En 2019, ce sont 3700 élèves qui ont bénéficié d'un accompagnement au travers de plusieurs actions scolaires menées tout au long de l'année par l'équipe du CAUE.

■ ACTION SCOLAIRE À SAINT-LOUIS

Dans une démarche de sensibilisation au projet d'aménagement du quartier, la commune de Saint Louis et l'équipe de l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain ont souhaité mettre en place un ensemble d'interventions auprès des plus jeunes au sein des établissements scolaires.

Leur volonté : partager avec les générations futures, acteurs et usagers de demain, sur la réalité et le devenir du quartier du Gol Saint Louis.



■ ACTION SCOLAIRE À SAINT-DENIS

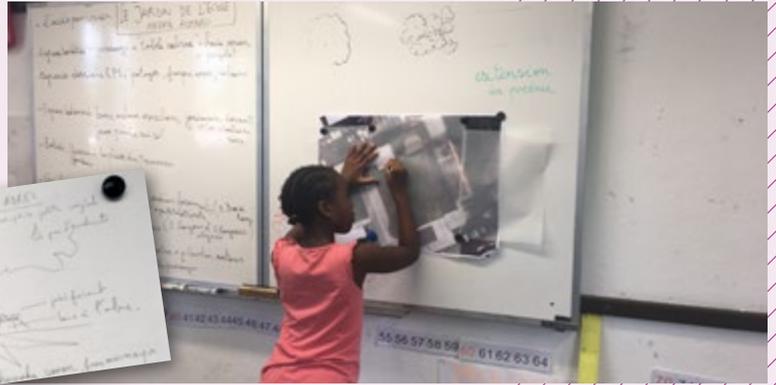
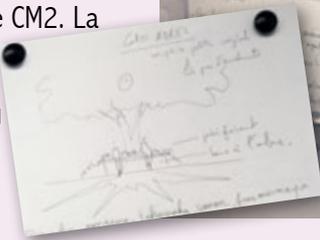
Dans le cadre du Projet de Renouvellement Urbain du Nord Est Littoral de Saint-Denis et de l'amélioration du cadre de vie, la commune souhaite rendre les habitants acteurs de leur quartier en commençant par les plus jeunes.

Une action scolaire a été mise en place dans les établissements scolaires des quartiers concernés pour permettre aux générations futures de se projeter dans leur futur environnement et participer à sa dynamisation.



CO-CONCEPTION À SAINT-BENOÎT

Le CAUE a animé des réflexions sur l'aménagement de la cour de l'école Iris Hoarau avec une classe de CM2. La recherche de fraîcheur et le confortement des usages sont les fondements du nouveau projet.



ACTION SCOLAIRE À LA SALINE

Le projet d'aménagement du quartier Célestin à La Saline, porté par la commune de Saint-Paul et la SEMADER est l'occasion pour les jeunes du quartier de redécouvrir leur territoire et de participer à son devenir.

Accompagnés par le CAUE de La Réunion, les élèves deviennent acteurs de l'amélioration de leur cadre de vie. Cette année, plusieurs projets ont vu le jour, comme la réalisation d'un dépliant autour des arbres remarquables, la conception de mobiliers urbains, de jardins et d'une fresque artistique sur un équipement technique.



Défricher



Préparer le sol



Préparer le sol



Planter

JEUNES DE L'EST EN ACTION

L'équipe du CAUE a répondu positivement à l'appel des enseignants du lycée Paul Moreau, du lycée Bel Air et de l'association Petit Coeur lorsqu'ils sont venus vers nous avec un projet de reconstruction d'habitation à visée à la fois pédagogique et humanitaire.

Accompagnés par la commune de Sainte-Suzanne et l'association, les lycées unissaient leurs forces pour sortir une famille de l'insalubrité en reconstruisant leur maison de A à Z.

Le CAUE a travaillé avec les jeunes lycéens lors de la phase conception notamment climatique afin d'obtenir une construction confortable à vivre naturellement.

Ce projet a notamment reçu de nombreux dons d'entreprises locales.



ANIMER LE MILIEU PROFESSIONNEL

Le CAUE s'adresse aux maîtres d'ouvrage, aux architectes, aux bureaux d'études, aux ingénieurs, aux élus et collectivités, et aux entreprises. Il organise des formations, des visites d'opérations remarquables, des rencontres participatives, des ateliers-débats, des expositions, dans le but de faire connaître et développer la qualité de production du cadre bâti à La Réunion.

■ FORMATIONS

Qualité environnementale du projet architectural et urbain :

15^{ème} session en 2019. Plus de 320 professionnels formés à l'élaboration de projets intégrant de manière forte la qualité environnementale.

Les pathologies du bâti :

En 2019 l'ARS a sollicité le CAUE, dans le cadre d'un accompagnement pour monter un module de sensibilisation relatif aux principales pathologies du bâtiment dans le cadre du réseau professionnel relatif à la lutte contre l'habitat indigne (LHI).

Concevoir et animer un processus de concertation :

Cette année, le CAUE a mis en place une nouvelle formation pour les acteurs de la concertation. Elle oriente une réflexion autour des processus de concertation, et l'intégration de la parole des habitants-acteurs dans les projets et a été animée par Clément GENEY, consultant au sein de La Fabrique Participative, spécialisé dans la mise en oeuvre de la démocratie participative dans les projets de territoire urbains et ruraux.

> retrouvez toutes nos formations sur notre site internet : www.caue974.com/

■ enviroBAT- Réunion

Créé avec l'appui financier de l'Ademe, la Région et le CROAR, le centre de ressources oeuvre pour la promotion de la qualité environnementale du cadre bâti en milieu tropical.

enviroBAT-Réunion est un espace d'échanges et de transfert de connaissances.



Le nouveau site internet est accessible depuis décembre 2019

Le site internet

enviroBAT-Réunion et le CAUE de La Réunion s'inscrivent dans une démarche participative en ayant adhéré à la plateforme contributive, collaborative et participative portée et animée par le réseau de 10 CAUE : S-PASS Territoires. Le nouveau portail optimise la mise à disposition de ses ressources depuis la fin d'année 2019 :

www.envirobat-reunion.com

Les fiches enviroBAT-Réunion

Le nouveau site internet continue de proposer de nouvelles **fiches sur des opérations d'architecture et d'urbanisme remarquables** en matière d'environnement à La Réunion et à Maurice cette année.



Nouvelle fiche EnviroBAT-Réunion sur l'école Denise Salai à Saint-Benoît.

■ VISITES D'OPÉRATIONS

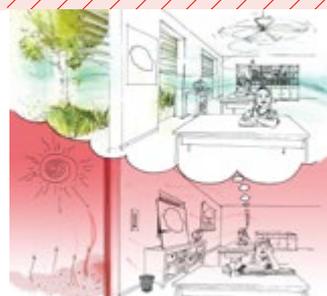
enviroBAT-Réunion organise pour les professionnels du cadre bâti des **visites** de chantier et réalisations répondant à des préoccupations environnementales. Cette année 2 visites ont eu lieu : "NOUT" à Saint-Paul, premier logement participatif de La Réunion et la visite de l'opération "ILET DU CENTRE", à Saint-Pierre, plusieurs années après sa réalisation.



■ ÉTUDE DU CONFORT THERMIQUE DANS LES ÉCOLES

Étude

Dans le cadre du dispositif national PACTE (Programme d'Action pour la qualité de la Construction et la Transition Énergétique), **enviroBAT-Réunion** a réalisé une étude sur le confort thermique dans les écoles. L'étude s'est conclue par un rapport de 4 volumes, dont le but est de promouvoir le confort thermique naturel, respectant la santé des enfants et des enseignants pour leur proposer un cadre d'apprentissage favorable...



Installation de capteurs et prise de température d'un sol dans une école

Ateliers/Débats

En février 2019, avec le Docteur Suzanne Déoux (spécialisée dans les questions de santé dans la construction) dans le cadre d'une rencontre d'échanges autour de la thématique de la climatisation dans les écoles et l'impact sur la santé pour les enfants.

À la suite de l'étude, le CAUE et enviroBAT-Réunion, accompagnés par le Docteur Suzanne Déoux, ont présenté leurs conclusions sous la forme d'une conférence publique les 28 et 29 octobre 2019 à Saint-Pierre et Saint-Denis.

Une restitution technique a spécialement été mise en place avec tous les principaux acteurs et partenaires ayant participé à l'étude, afin de mettre en avant les enjeux de l'étude et des suites à donner.



conférence de restitution

CONSEILLER LES PARTICULIERS

Le droit à l'architecture pour tous est une réalité : Le CAUE assure à la population des permanences gratuites et régulières dans les communes de l'île. Les architectes-conseillers du CAUE ont pour rôle de fournir tous les conseils nécessaires afin d'assurer la qualité des constructions des particuliers.

Toutefois, ils ne se chargent pas de la réalisation des plans, ni des travaux, n'assurant pas de maîtrise d'oeuvre.

■ CONSULTANCE ARCHITECTURALE

La qualité architecturale est liée à différents facteurs tels que l'adaptation au climat, l'intégration dans le site et l'environnement, les économies d'énergies. Ces sujets sont au cœur des interventions des architectes-conseillers du CAUE.

Exemple : Conseils pour le projet d'une maison à Saint-Joseph

Problématiques d'un projet trop massif et mal intégré dans son environnement (image 1) :

- > Volumétrie mono-pente inadaptée sur 8,40m de portée.
- > Terrasse latérale (Nord-Ouest) peu ventilée.
- > Traitement de la façade principale peu harmonieux : combles disproportionnés, rythme et proportions des ouvertures...

Conseils proposés par le CAUE (image 2) :

- > revoir le volume de toiture principale en 2 pans sans intégrer la varangue latérale. Celle-ci sera couverte par une toiture basse de même hauteur que la varangue avant (façade N.Ouest), l'ensemble formant un L
- > Traitement de façade à revoir : en façade principale sur rue (S.Ouest) : ajouter une baie à 2 vantaux dans l'axe de l'escalier principal, au centre
- > Trame et rythme des ouvertures à revoir avec les alignements des poteaux de la varangue
- > En façade latérale (N.Ouest) : mieux ventiler la varangue en augmentant les proportions des claustras ou persiennes.

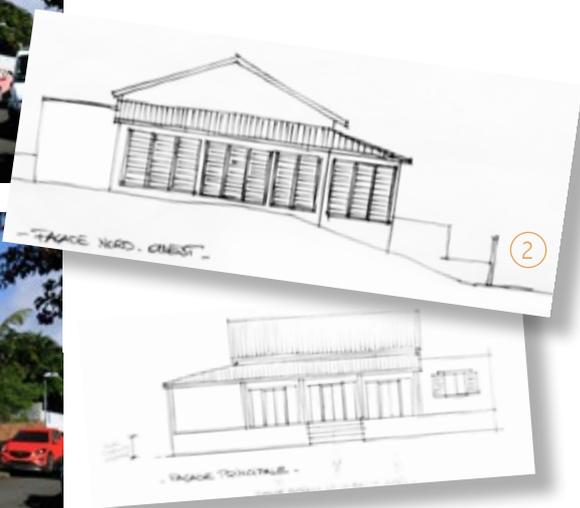
Projet entièrement revu sur la base des conseils donnés par le CAUE (image 3)



①



③

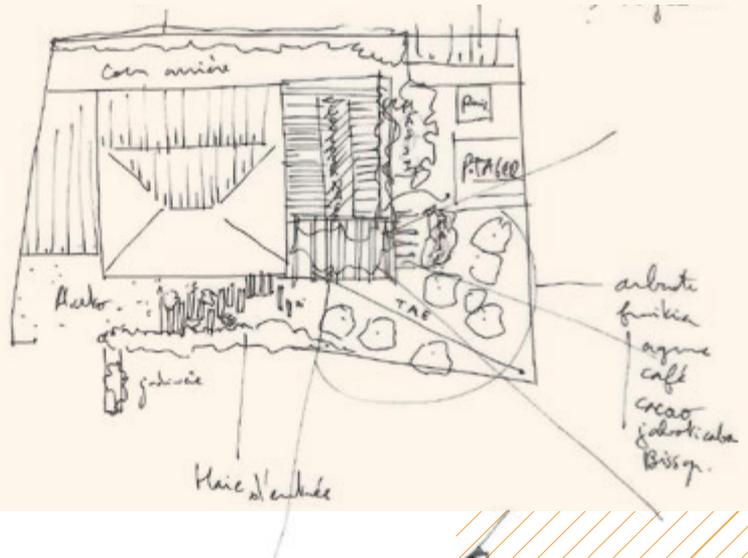


②

PERMANENCES JARDIN

Le paysagiste du CAUE reçoit gratuitement et sur rendez-vous les particuliers ayant des questions sur leurs jardins.

L'aménagement et l'organisation y sont abordés, ainsi que le choix des plantes. Les particuliers ressortent des permanences avec les premières esquisses et pourront ensuite réaliser leur projet par eux-même ou faire appel à un paysagiste libéral pour continuer le projet.

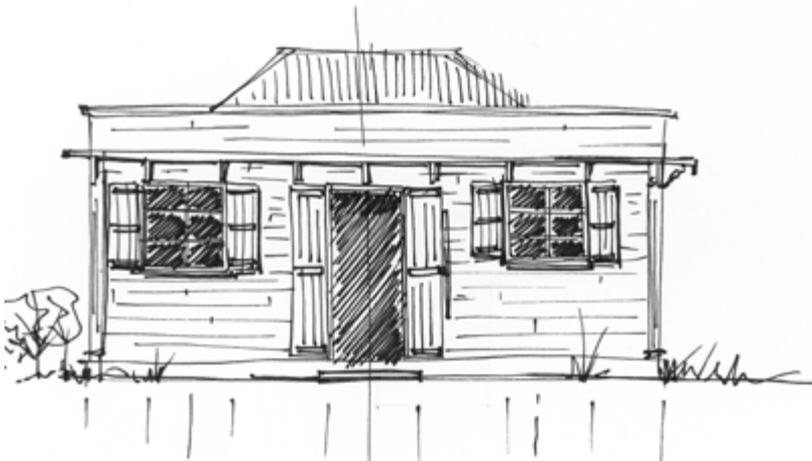
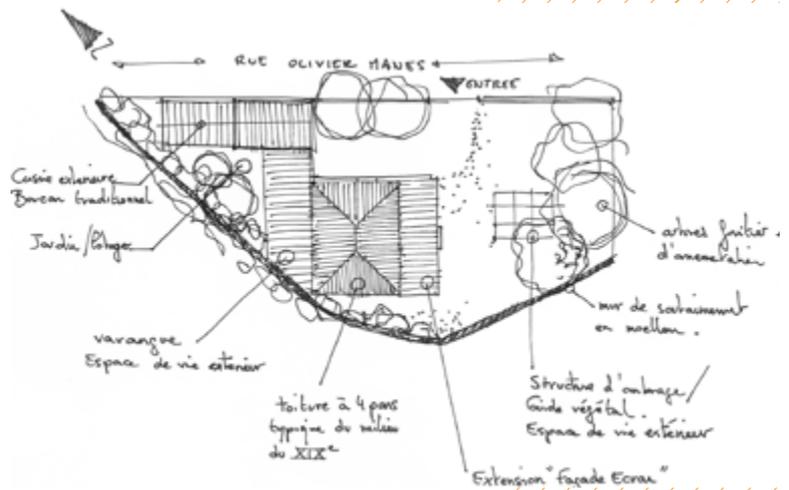


Autre exemple : Rénovation d'une case traditionnelle

Le CAUE a rendu visite à un jeune couple, nouveaux propriétaires d'une case traditionnelle à Hell-Bourg.

Afin d'assurer le financement d'une partie des travaux de rénovation, le CAUE a été sollicité afin d'étudier le logement, de mettre en exergue ses caractéristiques architecturales, son caractère patrimonial et ses besoins de restauration et d'assainissement.

Après une visite sur site, le CAUE a réalisé un dossier complet dont le but a été de promouvoir les qualités architecturales et de valider le caractère patrimonial de la case étudiée.



Les éléments qui composent la parcelle reflètent une identité bien marquée :

- la Varangue
- la case et sa toiture à 4 pans (milieu/ fin XIXème siècle)
- la façade écran (extension début XXème siècle)
- le potager
- la cuisine extérieure - le Boucan
- la structure d'ombrage
- les arbres fruitiers et d'ornementation
- le mur de soutènement maçonné en moellon

L'une des caractéristiques de l'architecture créole instaurée au XIXème siècle est une «façade écran». Cette façade, à la symétrie très prononcée, est celle qui reçoit le visiteur, elle donne son identité et son caractère à l'habitation.

Ici, elle s'ouvre sur le jardin et est discrètement visible depuis l'entrée de la parcelle. Son fronton, son bardage bois et ses pilastres font de cette façade la façade principale.

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS

Le CAUE accompagne les élus et les équipes techniques des collectivités locales (communes, EPCI, Département, etc) dans leurs projets d'aménagement et de développement, respectueux de la démarche de qualité environnementale. Il peut être amené à accompagner des réflexions sur un projet d'aménagement, des dispositions du PLU... Le CAUE traite également des questions relatives à la mise en accessibilité des espaces. Il accompagne plusieurs communes sur le volet architectural dans le cadre des demandes d'autorisation d'urbanisme.

■ ACCESSIBILITÉ

Dans le cadre de sa mission d'assistance technique aux collectivités, le CAUE continue d'accompagner la commune de Saint-Pierre, par le biais de sa Commission Communale Pour l'Accessibilité et le service accessibilité, dans les actions portant sur l'accessibilité du cadre de vie.

Point fort de cette année, la mise en place d'une formation à destination des agents des services techniques. Le CAUE a animé cette formation visant à la prise en compte de la pleine accessibilité pour tous dans les aménagements et les opérations de construction : étude de cas, échanges, partages d'expériences...

■ ACCOMPAGNEMENT DES SERVICES DU DÉPARTEMENT



Académie des Dalons

Le CAUE a accompagné la réalisation d'un chantier de plantations autour de l'abri de jardin réalisé l'année précédente.

Au menu, palette végétale ornementale et utilitaire, réalisation d'une tranchée, préparation de la terre en ajoutant de la matière organique (feuilles et tontes), et enfin plantation en mélangeant les plantes en fonction de leurs besoins.

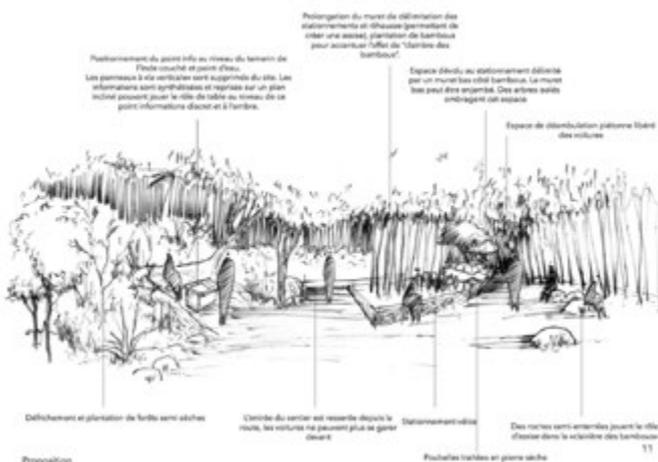
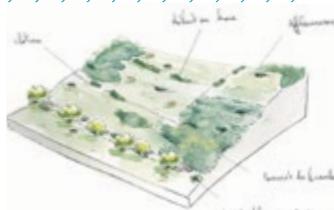
Coteau des brèdes

Le Département a sollicité le CAUE pour la réalisation d'une analyse paysagère du Coteau de Brèdes à La Plaine des Cafres. afin d'identifier les premiers enjeux et intentions, avant la mise en place de nouveaux projets agricoles et forestiers sur le site.

Préconisations pour la valorisation paysagère des aménagements des sites de l'Étang de Saint-Paul

Deux études se sont portées sur des sites emblématiques de l'Étang de Saint-Paul.

La première sur la proposition de mise en place d'une étude archéologique sur le site de la Roue La Perrière. La seconde sur la restructuration de l'entrée du sentier du Bassin Vital.



■ ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LES COMMUNES

Le CAUE se met chaque année à la disposition des élus locaux pour les accompagner dans leurs projets de gestion, d'aménagement et de développement de leur territoire tout en s'inscrivant dans une démarche de qualité environnementale.

En 2019, cette mission visant à la promotion de la qualité du cadre de vie a été déployé dans 8 communes de l'île.



■ ACCOMPAGNEMENT DE PORTEURS DE PROJETS À MAFATE

Dans le cadre du Programme de Développement Rural de La Réunion, en partenariat avec le Parc National, le CAUE a accompagné 25 porteurs de projet sur 4 îlets entre septembre et décembre 2019.

Discussions, observation, et échanges avec les différents acteurs ont permis d'assurer une qualité de proposition et de questionnement sur l'avenir du parc habité.

Depuis septembre 2019, le CAUE assure une mission continue dans le cadre du projet de schéma d'aménagement expérimental mené par le Parc National fondé sur 4 objectifs majeurs :

- Définir un cadre à l'évolution du bâti
- Intégrer les enjeux de biodiversité
- Améliorer les conditions de vie
- Établir une stratégie d'éco-territoire



Extraits des projets étudiés



■ APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT PROJET DE CRÉATION "HÔTELS QUALIFIÉS DE GRANDE ENVERGURE"

La Réunion dispose d'un parc hôtelier qui s'est diversifié ces dernières années, mais qui présente, en dépit de progrès réalisés en termes de qualité, un niveau encore disparate.

Soucieuse d'harmoniser les enjeux du développement touristique et de l'aménagement du territoire, la collectivité régionale, dans le cadre de ses compétences, a engagé des procédures d'Appel à Manifestation d'Intérêt, au titre de la fiche action "Aide aux investissements pour la création des entreprises – volet tourisme" du Programme Opérationnel FEDER 2014 – 2020. A travers cette procédure, la Région Réunion souhaite accorder une priorité aux établissements à

forte qualité environnementale et architecturale.

Pour analyser les dossiers, le service instructeur de La Région s'est attaché à recueillir les avis des représentants d'institutions partenaires et experts qualifiés. Dans ce cadre, il sollicite régulièrement le CAUE de La Réunion pour partager son avis sur l'intégration paysagère et la qualité architecturale des projets présentés.



ÉQUIPE DE TRAVAIL 2019

Direction Catherine Morel, architecte

Études et projets Benjamin Abtouche, diplômé d'architecture-urbaniste
Clément Aquilina, paysagiste-urbaniste • Emmanuelle Bernat-Payet, architecte-urbaniste • Cécile Deslandres, architecte conseil • Stéphanie Girardot, architecte
• Frédéric Jacquemart, architecte • Bénédicte Jarlet, architecte conseil • Cédric Legros, diplômé d'architecture-thermicien • Michèle Salvan, architecte conseil

Communication et documentation Gilberte Labache, documentaliste

Comptabilité et secrétariat Michelle Thiong Kay, comptable • Sergine Hoareau, assistante de direction • Isabelle Dijoux, secrétaire d'accueil

Assistance technique Sylvio Lamy • Pierre Nugent

LE CAUE DE LA REUNION

12 rue Monseigneur de Beaumont
BP 20 868 - 97477 Saint-Denis Cedex

Tél : 02 62 21 60 86

Courriel : courrier@caue974.com

www.caue974.com

